

La TVA n'est pas sociale !

Le putsch contre la Sécurité sociale se prépare pour le 18 janvier. Les ministres se sont répandus pour annoncer que la TVA sociale était dans le sac.

A quoi sert le « sommet » du 18 janvier ? A entériner ce que le patronat a décidé ?

Casser la protection sociale parce qu'elle permet de résister à la crise, faire payer aux salariés, actifs, chômeurs et retraités, la dette des banquiers et des grands industriels, voilà le coup que perpètre Sarkozy

Si le mot « social » a un sens, c'est grâce à la Sécurité sociale.

Sur quoi repose-t-elle ? Sur les cotisations des patrons et des salariés, de façon qu'en plus du salaire direct - celui du bas de la feuille de paie - la solidarité sociale s'organise dans la Sécurité sociale, pour la maladie, la maternité, la famille, l'invalidité, le décès, l'accident du travail, le chômage, la vieillesse. Revenir dessus, c'est un putsch antisocial !

Quand le patronat commande au gouvernement la Sécurité sociale est attaquée. D'où la « TVA sociale ».

Le coup de la TVA sociale est très simple :

- Le patronat présente ses propres cotisations comme des charges sociales qu'il ne veut plus payer. Pour préserver ses profits. La TVA sociale, c'est l'égoïsme glacé de la bourgeoisie.

- Le patronat présente le travail à l'inverse de ce qu'il est, créateur de richesse : pour lui, c'est un coût.

- Le patronat exige du gouvernement qu'il soit exonéré de ses cotisations et qu'elles soient transférées sur le dos et des contribuables et de tous les consommateurs, puisqu'il s'agirait d'une TVA sur toutes les marchandises.



Ecraser l'emploi et les salaires, c'est-à-dire faire payer à la classe populaire la facture de la crise, suppose de la part des capitalistes que l'outil de résistance à la crise, la Sécurité sociale, soit désarmé !

Voilà pourquoi, bien avant l'échéance de l'élection présidentielle au suffrage universel, le patronat et son gouvernement se dépêchent d'alourdir la facture de la crise :

- Le Medef exige un transfert de cotisations au frais des patrons de 30 milliards sur le dos des salariés, et eux seuls.

- Le gouvernement, au moyen d'un chômage inédit depuis la grande crise de 1929, se sert de cette arme dissuasive contre les salaires et l'emploi stable.

- Comme tous deux savent que leur crise va rebondir. Cette crise, celle du système financier sur lequel ils ont bâti l'Union européenne, l'euro et la mondialisation, ils en anticipent les effets par l'affrontement contre ce qui fait le socle social national, la protection sociale solidaire.

La section CGT Finances Publiques de l'Essonne vous présente ses meilleurs vœux en cette nouvelle année 2012



Janvier 2012

Comité technique de réseau Toujours plus de suppressions d'emplois

Le 6 décembre dernier, se tenait le CTR – Comité Technique de Réseau – (anciennement CTPC, Comité Technique Paritaire Central) sur l'emploi à la DGFIP.

Au regard des documents présentés aux organisations syndicales siégeant au CTR, ce sont 2.441 emplois supplémentaires qui seront supprimés à la DGFIP en 2012, dont 40 suppressions dans l'Essonne (+ 1 A ; + 5 B, - 46 C).

Pour approfondir la fusion de la DGFIP, fini donc l'ORE (outil de répartition des emplois) pour la filière gestion publique et le TSM (tableau de support des mouvements) pour la filière fiscale.

La DGFIP dispose ainsi « d'un cadre rénové et d'une méthode unifiée d'allocation d'emplois » : **la méthode d'allocation générale des emplois du réseau des finances publiques, MAGERFiP !!!**

Au moins la technocratie s'occupe !!!

Cette nouvelle méthode, déclinée au niveau central puis des directions « apporte des innovations » :

- « elle est fondée à titre principal sur une logique d'équité et de solidarité qui appelle chaque direction à contribuer aux suppressions d'emplois proportionnellement à son volume d'emplois implantés... ; »

- « les gains de productivité les plus importants sont identifiés et permettent de localiser des suppressions ; »...

- « elle repose sur une itération qui s'inscrit désormais dans le cadre du dialogue de gestion... ; »

...Le tout accompagné de correctifs : correctifs métiers, correctifs charges/effectifs-résultats, correctifs d'évolutions de charges, correctifs environnementaux ou encore d'ajustement de soutenabilité !

Voilà de quoi bien se moquer des agents de la DGFIP !!!

On nous change l'enrobage, mais la finalité reste la même : continuer à supprimer des emplois !

Et que de mépris en voyant que l'humain n'est pas pris en compte ! C'est la négation des difficultés des agents qui subissent la pression hiérarchique, la pression statistique, le stress quotidien, un mal être au travail de plus en plus profond, qui subissent des réformes perpétuelles et qui vivent de plus en plus mal du fait du blocage des rémunérations.

Contre ce mépris, nous porterons inlassablement les revendications de réimplantations des emplois dans les services, de l'amélioration des conditions de travail, de l'augmentation des rémunérations car nos revendications sont légitimes.

CAPL C Filière fiscale Une catastrophe anticipée

La CAP locale C de la filière fiscale s'est tenue le 9 décembre 2011 pour examiner le mouvement complémentaire des agents C au 1^{er} janvier 2012.

La situation qui résulte de ce mouvement est tout simplement catastrophique.

Le mouvement local des agents C de la filière fiscale, au 1^{er} janvier 2011, se caractérise par un déficit de 18,6 agents sur le département.

Alors que les services ont déjà subi de nombreux prélèvements les années précédentes au titre des suppressions de postes, le déficit au 1^{er} janvier anticipe les suppressions qui doivent voir lieu (40 emplois supprimés en 2012 dans l'Essonne sur les deux filières) et ne va faire qu'accroître les difficultés de chacun dans les services.

De nombreux sites sont en sous effectifs (à titre d'exemples) :

SIP de Massy Nord	- 2,3
CDI de Corbeil Nord	- 1,5
SIE de Corbeil Nord	- 4,6
Etampes CH	- 0,9
SIP de Massy Sud	- 4,7
SIE Massy Sud	- 1,9
SIE Massy Nord	- 2
SIP Palaiseau Nord	- 2,1
CDI Palaiseau Sud	- 1,1
SIE Palaiseau Sud	- 1,1
SIE Palaiseau Nord	- 2,1

La situation n'est plus tenable dans les services. Il suffit de se déplacer d'un site à un autre, d'un service à un autre pour se rendre compte que les plateaux se vident et sont même déjà parfois vides.

Les manques d'effectifs amènent la direction à affecter des agents ALD à l'autre bout du département, au dépens de la situation personnelle des collègues.

C'est une saignée de plus pour les services qui n'est pas acceptable.

Nous avons demandé que soit retranscrit au procès-verbal de la CAP, qui remonte en centrale, notre intervention dans laquelle nous avons fermement dénoncé cette anticipation des suppressions d'emplois, qui va renforcer les difficultés des agents qui n'en peuvent déjà plus, parce que notre service public se délabre, les agents craquent moralement ou physiquement, les missions ne peuvent plus être assurées correctement ; nous avons insisté sur le fait que la situation explosive des services, résultant des suppressions d'emplois, pourrait se traduire par une situation analogue à ce qu'à connu France Télécom.

Les élus CGT Finances Publiques ont voté contre le projet de mouvement proposé par la direction.

Un statut interministériel pour les informaticiens La CGT n'en veut pas !

Un récent rapport de la Cour des comptes est sans ambiguïté : la fusion de la DGFIP a coûté trop cher, les

conditions de travail continuent de se dégrader, les agents souffrent ; alors, une seule solution : la REATE (Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat) et l'interministérialité comme unique perspective.

Ce scénario catastrophe présenté par la Cour des comptes n'est pas encore d'actualité...mais le décor est planté.

Des réflexions sont en cours en vue de mettre en place un éventuel corps interministériel pour tous les informaticiens, y compris ceux de la DGFIP qui représentent plus du tiers des effectifs.

Thierry Breton, ancien Ministre des finances, vient d'ailleurs de proposer au gouvernement de fusionner l'informatique de la DGFIP et celle de l'Education nationale, avec l'appui de sa société ATOS.

La collusion entre les marchés financiers et la Fonction Publique d'Etat est totale...Les agents-citoyens jugeront. Les programmes CHORUS, COPERNIC et tous les autres...ont épuisé leurs colossales enveloppes de crédits publics pour engraisser les grands groupes internationaux et produire les résultats que nous connaissons tous.

En février 2011, le gouvernement a instauré la DISIC (la Direction interministérielle des services de l'information et de la communication), directement rattachée au 1er ministre. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une Direction interministérielle dont la vocation est de « mutualiser » les services informatiques des Administrations de l'Etat. Son dirigeant, M.FILIPPINI, vient d'accorder une interview sur le « net », lors de laquelle il déclare : « 60 à 70 % des applications de l'Etat pourraient être mutualisées ».

C'est dans cette logique que le Ministère en charge de la Fonction Publique engage des réflexions avec certaines organisations syndicales avec pour objectif un statut interministériel pour les agents dits « informaticiens » relevant du décret de 1971.

Nul n'est besoin de rappeler que la création d'un tel statut interministériel informatique fragiliserait les agents concernés en les définissant avant tout comme des informaticiens et non comme des agents de la DGFIP. Cela romprait avec la conception statutaire où le grade prime toujours sur l'emploi ou la qualification et remettrait en cause les garanties correspondantes.

Ainsi, la perte des statuts particuliers se combinerait avec la possibilité de se voir appliquer la loi dite de réorientation professionnelle, ou plus exactement de mobilité forcée, qui vise à précariser les fonctionnaires, à les contraindre éventuellement à rejoindre le secteur privé, voire à les licencier s'ils refusent. Depuis la mise en place récente des Directions départementales interministérielles (DDI), des centaines de fonctionnaires sont déjà placés dans cette situation de réorientation professionnelle de trois ans, situation dans laquelle ils perdent leur régime indemnitaire.

La CGT Finances Publiques a été la seule organisation syndicale à combattre dès le début la mise en place des DiSI (Directions des services informatiques de la DGFIP) qui participent des restructurations des services de l'Etat et rentrent parfaitement dans le schéma de la « DISIC ».

L'informatique de la DGFIP, de par son rôle particulier, est située au coeur des missions ; ce n'est pas une mission périphérique et elle n'est pas à vendre au plus offrant.

Si demain, les fonctionnaires informaticiens se trouvaient détachés de leur corps d'agent de la DGFIP pour être rattachés à un corps interministériel, ce serait la porte ouverte à une généralisation de ce principe à l'ensemble des agents de la DGFIP, comme le préconise le rapport de la Cour des comptes.

Et les incessantes suppressions d'emplois, le vieillissement croissant de nos effectifs, contribuent à préparer ces échéances.

La CGT Finances Publiques ne cautionnera pas un tel projet. Elle réaffirme avec force sa revendication du maintien des statuts particuliers pour les informaticiens de la DGFIP, avec des qualifications basées sur le décret de 1971.

Ensemble, exigeons :

- L'arrêt des suppressions d'emplois,
- L'arrêt des externalisations et la réinternalisation de l'ensemble des missions informatiques,
- Le maintien des statuts particuliers,
- Le maintien et l'amélioration du décret de 1971,
- Le maintien d'une informatique de pleine compétence au sein de la DGFIP, aux contours de la seule DGFIP,
- Le retrait de la prime de fonctions et de résultats (PFR),
- Le rejet du projet de statut interministériel.



Elections professionnelles Retour sur les élections du 20 octobre

Le 20 octobre 2011, nous étions appelé à élire nos représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP locales et nationales) et aux Comités Techniques (CT local et ministériel). Lors des élections précédentes, nous ne votions que pour les CAP.

Ces élections ont été marquées, dans l'Essonne (ainsi qu'au niveau national) par une forte participation (plus de 86%), ce qui donne une forte légitimité aux élus.

Par ailleurs, au niveau des résultats, vous avez placé notre organisation syndicale :

- 1^{ère} organisation aux CAP nationale (27,67%) et au CT ministériel (30,52%) ;

- 2^{ème} organisation aux CAP locales (30,60%) et au CT local (30,52%).

A scrutin comparable (votes aux CAP), notre organisation progresse de 2,50% entre 2007 et 2011.

Nous tenons à vous remercier de votre confiance.

Nous continuerons à œuvrer pour défendre les droits et garanties de tous les agents dans le cadre des instances locales et à porter des débats contradictoires en séance en vue de faire avancer concrètement vos demandes et vos droits individuels comme nous nous y sommes engagés et à vous rendre compte le plus largement possible de ce que nous faisons.

Elus CGT Finances Publiques au Comité Technique Local

Titulaires : Eric NAYAC, 7^{ème} BVG Evry
Marie-Claude RAYNAL, TP Ris-Orangis
Agnès RISACHER, BFI Corbeil
Suppléants : Anthony FAGON, SIP Arpajon
Sylvie BOISSON, CH Corbeil
Norbert DEJEAN, TP Evry municipale

Elus CGT Finances Publiques en CAP locales

CAPL A

Titulaire : Agnès RISACHER, brigade FI Corbeil.
Suppléant : Eric NAYAC, 7^{ème} brigade Evry

CAPL B

Contrôleurs 1^{ère} classe

Titulaire : Annie ROBERT, EMRD Evry
Suppléant : Nathalie BONODOT, SIE Juvisy

Contrôleurs 2^{ème} Classe

Titulaire : Delphine SUREAU, SIP Juvisy
Suppléant : Norbert DEJEAN, TP Evry municipale

CAPL C

Agents Administratifs Principaux 2^{ème} classe

Titulaire : Jérôme MIREK, SIE Juvisy
Suppléant : Claude BOURDAJAUD, TP Savigny

Agents Administratifs 1^{ère} classe

Titulaire : Audrey GALLIN-MARTEL, SIP Juvisy
Suppléant : Dalal MEJAI, SIE Juvisy

Elus CGT Finances Publiques en CAP Nationale C

Gilles BAUDET, CH Corbeil.

Meeting Confédéral

Un meeting national « retraite » axé sur notre volonté de reconquête de nos droits, la retraite à 60 ans, un bon niveau de pension, la reconnaissance de la pénibilité se tiendra le 31 janvier 2012 au Zenith de Paris, de 12h30 à 16 h. Des places sont réservées pour l'Essonne (150). Si vous souhaitez y participer, contactez nous.

Pétition Intersyndicale

Une pétition intersyndicale (Solidaire SNUI/Sud Trésor, CGT Finances Publiques et FO DGFIP) sur l'emploi circule dans les services avec des cahiers revendicatifs.

Signez la pétition, faites état de vos revendications les documents seront remis au prochain CT Emploi du 26 janvier 2012.

La section CGT Finances Publiques de l'Essonne

Les membres du bureau de notre section

Secrétaire de section <i>Filière Fiscale</i>	Eric NAYAC 7 ^{ème} BDV
Secrétaire adjointe de section <i>Filière Fiscale</i>	Agnès RISACHER Brigade FI
Trésorier <i>Filière Fiscale</i>	Pascal BONODOT FI
Trésorier Adjoint <i>Filière gestion publique</i>	Christian LORENTZ Retraité
Secrétaire à l'organisation <i>Filière Fiscale</i>	Claude CLOUET Cellule CSP-Soutien
Secrétaire adjoint à l'organisation <i>Filière Gestion Publique</i>	Norbert DEJEAN Trésorerie Municipale
Communication Formation <i>Filière Fiscale</i>	Guy ANDRIEU CDIF
Communication Formation <i>Filière Fiscale</i>	Sylvie BOISSON Hypothèques CHI

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Les correspondants CGT Finances publiques de l'Essonne

Arpajon	Nicole RICHARD	01.69.26.84.44
Corbeil	Paulette LEMOINE	01.64.96.83.52
Corbeil CH	Gilles BAUDET	01.60.90.51.55
Corbeil CH	Sylvie BOISSON	01.60.90.51.53
Corbeil HDI	Agnès RISACHER	01.60.90.52.62
Corbeil HDIF	Guy ANDRIEU	01.60.90.51.45
Emrd	Annie ROBERT	01.69.13.26.57
Etampes	Dominique TISSIER	01.69.92.65.63
Evry	Eric NAYAC	01.69.47.19.20
Evry	Elisabeth SPONTON	06.62.35.03.28
Evry municipale	Michèle SENECHAL	01.69.47.13.81
Evry municipale	Norbert DEJEAN	01.69.47.13.75
Evry TG	Fabienne LE FUR	01.69.13.27.05
Juvisy	Pascal BONODOT	01.69.12.53.80
Les Ulis	Isabelle DULIEU-THOMAS	01.69.28.84.28
Massy CH	Pascale AMBLARD	01.69.93.32.03
Massy Nord	Angélique TEILLARD	01.69.93.32.47
Massy Sud	Florence TERNISIEN-GYSIN	01.60.13.85.43
Palaiseau	Mario OCCHIPINTI	01.69.31.84.44
Ris-Orangis	Marie-Claude RAYNAL	01.69.06.39.17
Savigny	Claude BOURDAJAUD	01.69.44.97.27
SIP Arpajon	Anthony FAGON	01.69.26.84.73
SIP Jusisy	Nicolas DAVID	01.69.12.53.98

Ne restez pas isolé

Syndiquez-vous à la CGT Finances Publiques